Louis Faure

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1616

Né à Paris , le 1581

Mort à Paris (S. Magloire) , le 26 janvier 1672

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
pr. de l'Oratoire

Le Père Louis Faure

M. M. 607, 1^r catalogue, N 386 =

Louis Faure, prêtre, mort en 1672.

M. M. 608 = p. 28. N° 476

Le P. Louis Faure, natif de Paris, receu en la Congrégation l'an 1616 au mois d'Octobre et print la robbe le 9 du dict mois en la maison de Paris

Listes des assemblées =

1641 S^t Magloire, assistant
1644 "
1648 "
1651 "
1654 "
1658 "
1661 "
1663 "
1666 "
1669 "

Nécrologe =

Le Père Louis Faure, décédé à S^t Magloire le 26 janvier 1672, âgé de 91 à 92 ans.

Dagens : Correspondance du Cardinal Pierre de Bérulle, Paris, 1937, 3 vol. in 8°

T. II, Lettre 198, p. 10 au P. Bertin, 15 janvier 1619 =

Je me dispose en peu de jours à vous en envoyer trois : le P. Lescale, le P. Louis Faure, de S^t Honoré et le P. J. B^te Quinot de Troyes.

Lettre 200, p. 13 au P. Bertin, 29 janvier 1619 =

Suivant votre désir, nous avons fait partir 3 d'entre nous pour vous accompagner en l'église de S. Louis : le P. Lescale ; le P. Louis Faure, chanoine à Paris en une église collégiale et le P. J. B^te Quinot ; les 2 premiers par la voie de Lorraine et le 3^e à part par la voie de Lyon

Lettre 234, p. 59 Bertin à Bérulle, 1 sept 1619 =

Le P. Louis Faure semble désireux de s'en retourner et ne vouloir laisser son bénéfice ; l'inutilité, où il se trouve ici sans occupation, lui rend le séjour de cette ville ennuyeux comme elle sera à tous ceux que vous y voudrez tenir qui ne seront de grande capacité, tant que nous serons en l'état humilié que nous sommes à présent. Il faut ici des personnes fort vertueuses, non trop âgées

pour apprendre la langue facilement et capables de s'occuper si nous n'avons autre accommodement que le présent de sorte que je mets en quelque difficulté le P. J. Bte qui est à Lyon et qui est déjà âgé. Je sais que vous ne faites pas ce que vous désireriez et que la multiplicité des maisons dont j'ai toujours peine et défiance vous oblige à faire ce qui selon l'apparence ne semble guère convenable ; mais il y a ici, comme vous savez, des raisons particulières.

Lettre 266, page 107 à Bertin, 14 février 1620 =
Je loue Dieu des bonnes dispositions que vous me mandez être au P. Louis.

Lettre 286, p. 139, à Bertin, 7 sept 1620 =
Je me recommande au P. Louis et à notre bon frère Lacroix, qui nous fait grand besoin à Paris.

Lettre 297, p. 168, à Bertin, 27 oct. 1620 =
Je vous prie faire mes très affectueuses recommandations aux Pères Louis et Soulfour

Lettre 407, p. 338, à Bertin, de Paris, 4 janvier 1623 =
(Le Pape ayant signé le 3 X 1622 le bref qui rendait les nouveaux réglements obligatoires, dès le 4 ils étaient promulgués à S. Louis au cours d'une séance solennelle, à laquelle assistaient Sillery et Marquemont. Ubaldini nomma Bertin supérieur et lui donna comme auxiliaires 3 oratoriens : Etienne Arnaud sous-supérieur ~~Louis~~ Guy Faure sacriste, Renée Goëzaud sous-sacriste

T. III, lettre 667, p. 296, du frère Chevreux à Bertin, 22 oct. 1627 =
Nous vous rendrons l'argent que vous avez fourni, suivant le mémoire que nous a montré le R. P. Louis Faure, qui fait état de vous l'envoyer, lorsque M. Lebret s'en retournera à Rome.
(Il avait dû venir à Paris avec ceux qui apportaient la barrette)

En 1641 il prêche le Carême à S. Gervais